

SAS CARRE VERT

Capital de 300.000 Euros
RCS Agen 319 557 716
N° TVA FR 44 319 557 716
APE 4776Z
Bic AGRIFRPP833 CA Aquitaine
FR76 1330 6001 5796 9010 6101 183
Agrément AQ 00177

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

FACTURE APPROS

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 595230 Page : 1

Date : 30.11.2025

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
10.11	76	542589	355704	1,00	BOTTILLON BISON 2 AMB AIGLE 44 Ticket 600016001008765314	PAIR	T 31.12.25	70,8300	85,00	70,83	3	14,17	85,00



VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
GRAND PUBLIC	70,83	14,17	85,00

ECHEANCE	MONTANT
31.12.2025	85,00

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au-delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1,10 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
20,00	70,83	3	14,17	85,00
TOTAL		70,83	14,17	85,00

Total facture

85,00